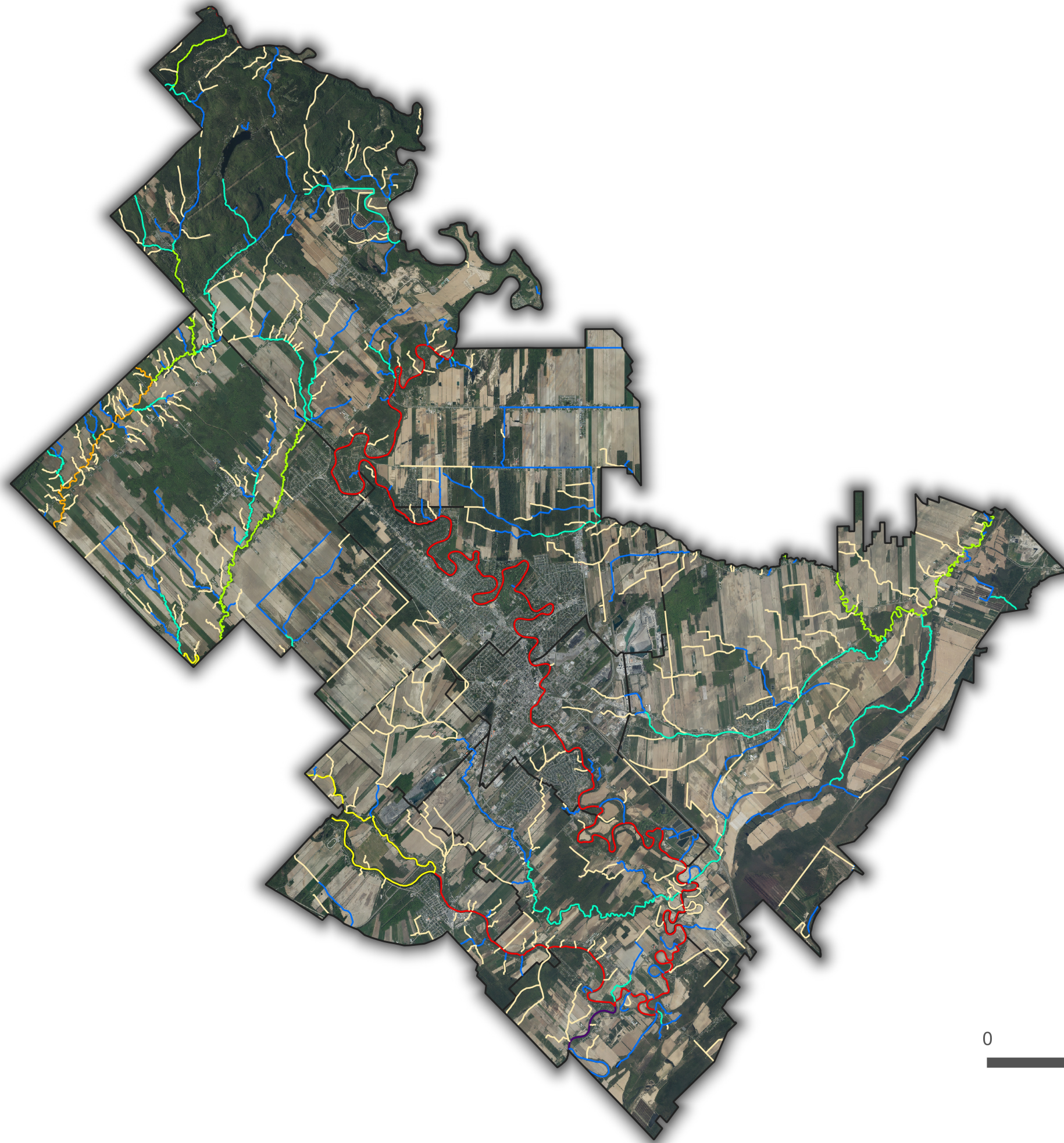


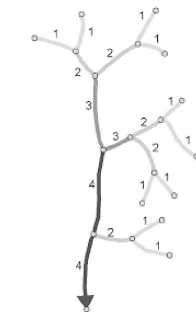
L'inventaire des cours d'eau



- 0 (intermittent)
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- Limite des municipalités

L'ordre de Strahler permet d'établir une hiérarchie du réseau hydrographique. Le principe est basé sur une valeur hiérarchique où la valeur d'un segment aval est incrémentée de 1 s'il résulte de la confluence de deux segments de même niveau. Ce concept s'appuie sur les règles suivantes :

- un cours d'eau permanent à la source du réseau se voit attribuer l'ordre 1;
- l'ordre 0 est attribué aux cours d'eau intermittents.



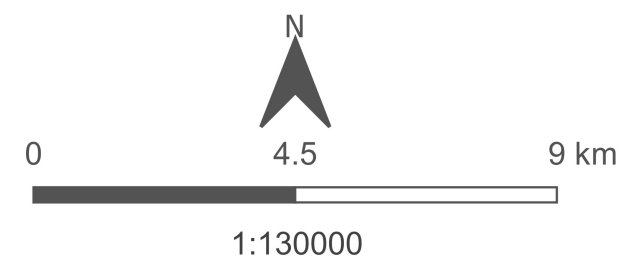
Format original :
Tablet 11X17 po

Réalisé par :
MRC de Joliette

Projection :
NAD 83, MTM zone 8

Vérifié par :
Ludovic Bouchard

Sources des données :
GCE, MRC de Joliette



**Plan de développement
de la zone agricole (PDZA)
de la MRC de Joliette**

